



DECLARATION LIMINAIRE

Commission Centrale de Prévention

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Voilà une bonne nouvelle, c'est l'automne ! Il nous faut bien trouver une raison d'être content de revenir à Arcueil, d'abord parce qu'Arcueil c'est joli sous la grisaille, et puis « *qu'on aime bien être content quelle que soit la saison!* »

Mais comme toujours Force Ouvrière pense que cela ne va pas durer :

Sur le métier nous remettons notre ouvrage, telles des glossines vertes attirées par un méconium, nous allons reposer inlassablement nos questions restées sans réponses.

Cette dernière CCP avant les élections du 4 décembre 2014 nous permet de retracer quelques sujets que Force Ouvrière entend bien défendre sans relâche.

Vous avez ambitionné de développer une véritable culture de prévention des risques psychosociaux au sein du ministère de la défense.

Force Ouvrière partage cette ambition, mais celle-ci doit, d'une part, impulser de réelles actions efficaces de prévention de ces risques dans les services et établissements, et d'autre part, se donner les moyens d'en mesurer la mise en œuvre et d'en évaluer les résultats.

La prévention des risques psychosociaux nécessite de réinterroger le sens du travail, les moyens et l'organisation du travail, les modes de management et de reconnaissance plus respectueux des agents qui subissent perpétuellement des fermetures et/ou réorganisations de leurs établissements. L'arrêté du 19 septembre 2014 fixant la liste des opérations de restructurations n'a fait qu'accentuer un processus déjà bien engagé. Pour Force Ouvrière la priorité est donc bien d'améliorer les conditions de travail, d'arrêter les suppressions de postes, de stabiliser les services et les missions et d'offrir un déroulement de carrière valorisant aux agents alors que le point d'indice des fonctionnaires et le bordereau de salaire des ouvriers sont gelés depuis 5 ans.

Que dire des 2 journées de formation CHSCT à la main des Organisations Syndicales si ce n'est qu'elles existent ? Mais quid de leurs financements ? La question est posée !

.../...

Pour le peu que Force Ouvrière en sache, la mise en place des modalités législatives pourraient bien nous mener au-delà de la Loi de Programmation Militaire...

Le bien-être au travail ! «Voilà un sujet qu'il est beau !» et semble vous tenir à cœur dans le monde des bisounours peuplant les hautes strates de notre ministère, cependant en dessous, nous «les sans dents», après des décennies de restructurations, vous entendrez que nous soyons moins réceptifs à votre désir de nous voir prendre la « zen attitude » au boulot sans alcaloïde naturel...

L'Inspection du Travail dans les Armées demande expressément, depuis trois ans, la mise en place d'une politique sur les difficultés qu'elle rencontre pour exercer son action au sein du Ministère et l'a rappelé lors d'une précédente CCP. Où en est-on ?

Que dire de la directive qui vise à organiser les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et la politique de prévention ! Le chantier a été ouvert en 2001, nous sommes à l'aune de 2015, on frise les noces de plomb !

Une enquête de l'administration a constaté la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les Chargés de Prévention des Risques Professionnels (CPRP), proche du burn-out, alors que Force Ouvrière avait tiré le signal d'alarme sur le désintérêt et l'abandon de la filière Santé Sécurité au Travail par ses acteurs depuis fort longtemps, force est de constater que cette découverte n'a pas permis de faire évoluer cet état de fait dans la vraie vie !

Force Ouvrière doute de la volonté de l'administration de vouloir faire avancer certains sujets, mais nous ne servirons en aucun cas d'alibi social pour cautionner les politiques à venir en matière de Santé Sécurité au Travail.

Pour Force Ouvrière, la vie humaine n'a pas de prix, gageons que cela fusse la même chose de l'autre côté de la table.

Merci de votre écoute, être entendu serait mieux. Votez **FO** le 4 décembre, serait parfait.
Merci pour ce moment.

Paris, le 20 novembre 2014

